

pays ne peut que lui en être reconnaissant comme l'armée.

Bibliothèque de la Société d'Education de Lyon.

Dans cette étude sur les Bibliothèques de Lyon, je ne saurais passer sous silence celle de cette utile Société, dont la fondation remonte déjà bien loin. Pour dire ce que cette association a été et est encore aujourd'hui, je ne saurais mieux faire que d'emprunter quelques lignes à un excellent rapport adressé par M. Ducurtyl, mon collègue à la Cour, en janvier 1875, à M. le Ministre de l'Instruction publique :

Dès l'année 1829, plusieurs chefs d'institution de la ville de Lyon, réunis d'abord pour s'entendre sur leurs intérêts communs, se trouvèrent amenés à se communiquer ensuite leurs vues sur divers points d'éducation. Cette association naissante reçut, dès 1830, de l'administration municipale, un local au palais Saint-Pierre pour y tenir ses séances.

Réorganisée sur de nouvelles bases, en 1835, sous la présidence de M. Michel, elle prit le titre de *Société d'Education de Lyon et des départements limitrophes*. Plusieurs de ses membres émirent alors le vœu qu'il fût fait un appel à tous les hommes distingués qui s'occupent d'éducation soit comme pères, soit comme instituteurs, tant en France qu'à l'étranger, pour les engager à participer aux travaux de la Société et lui apporter le concours de leur expérience. Toutefois, ce ne fut qu'en 1838 que les membres étrangers à l'enseignement furent définitivement admis dans la Société. Ses statuts furent alors approuvés et la Société se vit autorisée par décision ministérielle du 3 novembre 1838. M. Lacroix était son président, à ce moment.